

Règlements, Sécurité et code de vie



Être membre de Caravane Coop c'est :

Concevoir qu'il s'agit d'un milieu d'entraînement coopératif qui est basé sur l'entraide entre les pairs.

Concevoir que chaque membre se doit de donner du temps bénévole pour assurer le bon fonctionnement de la coopérative. L'implication de chacun des membres est d'une grande nécessité, peu importe la forme que cela peut prendre (cabaret-bénéfice, entretien hebdomadaire, assemblée générale, grand ménage, faire partie d'un comité, aider un comité déjà formé, etc.).

Vous pouvez vous référer au conseil d'administration pour valider vos idées ou savoir qui contacter pour participer aux tâches bénévoles: information@caravanecoop.com

Concevoir qu'il s'agit d'un milieu dynamique qui compte sur la bonne volonté de chaque individu.

Concevoir que tous les membres peuvent être appelés à participer à différents événements-bénéfices pour la coopérative.

Concevoir qu'en tant que membre de Caravane Coop celle-ci vous appartient et donc, que vous en êtes responsables.

Vous devez vous engager à respecter tous les règlements et le code de vie de Caravane Coop pour en être membre.

Le code de vie

1-Toute personne qui s'entraîne doit avoir lu les règlements, signé la décharge et payer son abonnement.

2-Tout un chacun est responsable du matériel en place. Après l'utilisation du matériel, celui-ci doit être rangé à l'endroit déterminé à cet effet. Le matériel acrobatique doit être rangé après chaque utilisation.

3-Si vous venez régulièrement à Caravane Coop et SEULEMENT APRÈS APPROBATION, l'entreposage de votre matériel est possible. Veuillez contacter l'administration de Caravane Coop à inscription@caravanecoop.com.

5-Il est obligatoire de ne pas utiliser le matériel qui ne vous appartient pas et qui a été identifié par son propriétaire comme étant «non-partageable», par respect et par souci de sécurité.

6-Les bouteilles d'eau en plastique sont permises hors de la zone des tapis ou matelas et sur la mezzanine. La nourriture peut être consommée uniquement sur la mezzanine ou dans l'Espace salon à l'entrée. Merci de bien ramasser vos déchets.

7-Toute nourriture laissée dans le frigidaire doit être identifiée et datée. Le frigo sera nettoyé toutes les semaines et la nourriture non identifiée sera jetée.

8-Les heures d'ouverture et de fermeture doivent être respectées.

9-Enlevez vos souliers et vos bottes à l'entrée. Uniquement les souliers d'intérieur sont permis dans les locaux.

10- L'entraide, la collaboration et le respect d'autrui sont des valeurs prônées par Caravane Coop.

11- Afin d'assurer le respect dans l'espace commun, communiquez votre intention de faire entendre un morceau musical et convenez d'un volume acceptable avant de démarrer votre musique si cela convient à tous.

12- Il est obligatoire de passer par la porte d'entrée et de scanner sa carte à puce par individu pour entrer dans les locaux. (Même si la porte de garage est ouverte)

13- La porte de garage doit être fermée à la tombée de la nuit.

14- Les vélos doivent être attachés à l'extérieur des locaux de caravane coop.

15- L'entretien général de base est l'affaire de tout le monde qui utilise les lieux; laver sa vaisselle, passer la balayeuse, un petit coup de balais, sortir les poubelles le mardi soir, laver la toilette, changer le rouleau, etc. Une petite action qui fait toute la différence dans un milieu où tout le monde est égal et fait sa part.

La sécurité

Conditions générales

Caravane Coop désire réduire au maximum les accidents et blessures qui peuvent survenir lors de la pratique de votre passion. À cet effet, il est impératif de suivre les règles de sécurité qui s'appliquent à votre discipline, ou qui s'appliquent à l'ensemble de l'établissement. Nous vous invitons à la prudence, d'abord et avant tout!

1-Respect de l'espace entre les appareils ou différentes disciplines. Il est primordial de maintenir une distance sécuritaire entre les utilisateurs dans le but d'éviter les chutes, collisions ou autres accidents.

2-L'espace nécessaire à la pratique d'une activité de sol et aérien est délimité par les appareils, il est sécuritaire de toujours en tenir compte.

3-La sécurité à l'entraînement est une priorité. Il est fortement recommandé d'utiliser une fosse ou un matelas acrobatique en tout temps pour pratiquer.

4-Pour une question de sécurité, il doit toujours y avoir une autre personne dans les lieux lors de la pratique de discipline acrobatique. Une personne peut ainsi communiquer avec les services d'urgences en cas d'accident.

5-Les enfants doivent être supervisés en permanence lors de leur présence dans les lieux. Il est de la responsabilité du superviseur des enfants de s'assurer qu'ils respectent les règles et le code de vie de la coopérative et qu'ils ne gênent pas les activités des membres.

6-Les animaux sont interdits.

7-Une trousse de premiers soins est à votre disposition. De la glace se trouve dans le congélateur. Veuillez nous avvertir lorsque vous prenez du matériel dans la trousse qui devra être remplacé, ainsi nous pouvons nous assurer que le matériel sera toujours disponible pour vous.

8-Lors d'un accident, il est requis de remplir un rapport d'accident disponible avec la trousse.

9-Nous comptons sur la collaboration de tous pour avvertir Caravane coop dès qu'un appareil, un équipement, un matelas ou autre semble défectueux.

PROCÉDURES ET MESURES SANITAIRES

TOUS LES MEMBRES RÉCRÉATIFS DOIVENT RÉPONDRE AUX NORMES DU PASSEPORT VACCINALE POUR ACCÉDER À L'ESPACE D'ENTRAÎNEMENT

Vous pouvez envoyer votre code QR à information@caravanecoop.com

1-Le port du masque est obligatoire à Caravane Coop, vous pourrez l'enlever uniquement une fois arrivé dans votre zone.

2-A votre arrivée, désinfectez-vous les mains.

3-Respecter la distanciation physique (2m) à tout moment.

4-Les visiteurs ne sont pas autorisés.

5-Chaque période d'entraînement est d'une durée de 2h, incluant le temps de désinfection et de nettoyage.

6-Vous devez désinfecter TOUS les objets et surfaces que vous touchez (matelas, mur, plancher, etc.).

7-Vous pouvez arriver maximum 10 minutes avant l'heure prévue de votre réservation.

8-Vous devez avoir quitté les lieux maximum 10 minutes après la fin de votre période d'entraînement.

9-Seul le matériel personnel est permis. Vous devez repartir avec l'entièreté de votre équipement après votre entraînement.

10-Les activités diffamatoires sont interdites.

11-Seules les personnes habitant à la même adresse peuvent s'entraîner ensemble dans une zone commune, sans masque.

12-L'entraînement avec des partenaires stables qui ont un projet professionnel en commun et qui habitent à une adresse différente peut vous être autorisé. Veuillez contacter l'administration de Caravane Coop pour approbation à inscription@caravanecoop.com.

13-Pour tout accompagnateur (entraîneur, longeur, conseiller artistique, photographe etc.), le port du masque chirurgical est obligatoire en tout temps. En cas de contact physique, l'entraîneur doit aussi porter une visière ou des lunettes de protection.

Conditions spécifiques

Disciplines: sol, aériennes, mât chinois, acrobaties au sol, mains à mains, banquine et toute autre discipline pratiquée...

1. Les disciplines au sol doivent s'effectuer sur les tapis de sol.
2. L'utilisation des tapis est obligatoire pour des figures complexes. Vous êtes responsable de votre sécurité.
3. Ne vous placez jamais sous un appareil lorsque celui-ci est utilisé.
4. Effectuez des mouvements maîtrisés. Les mouvements non maîtrisés ou qui peuvent causer des préjudices devront être pratiqués en compagnie d'un professionnel avant de les pratiquer en entraînement libre.
5. Assurez-vous de la qualité des appareils à chaque utilisation. Signifiez tout bris ou toute inquiétude immédiatement à Caravane Coop en spécifiant quel appareil est défectueux. Cessez l'utilisation immédiatement en cas de doute.

